

# 2012: Année internationale des coopératives

À l'échelle planétaire, le mouvement coopératif est un acteur important dans le développement socioéconomique



André Leclerc

C'est aujourd'hui qu'aura lieu, à Ottawa et dans les provinces et les territoires canadiens, le lancement des activités de l'Année internationale des coopératives au Canada.

Au Nouveau-Brunswick, le lancement a lieu à l'Hôtel Lord Beaverbrook, à Fredericton, à compter de 12 h.

C'est l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui a proclamé cette Année internationale des coopératives en adoptant une résolution à cet effet en décembre 2009. Le lancement officiel de l'Année internationale des coopératives a eu lieu à New York en novembre 2011. Mais qu'est-ce qui justifie cette décision?

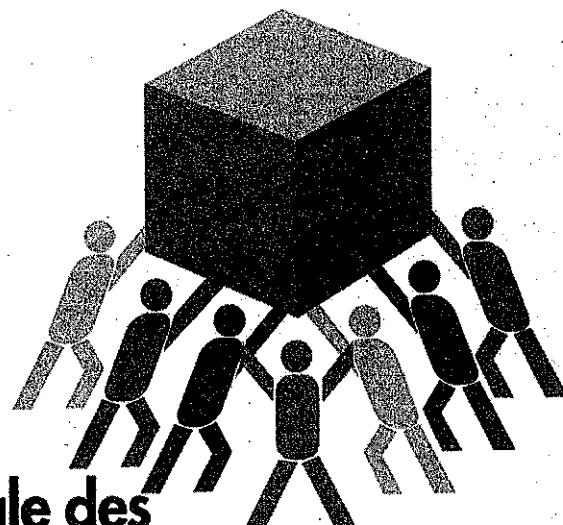
Dans sa résolution, l'ONU justifie son choix en reconnaissant le rôle des coopératives dans le développement social des communautés. Elle souligne d'abord que les coopératives « aident les personnes (notamment les femmes et les jeunes) à participer aussi pleinement que possible au développement économique et

social... et à l'élimination de la pauvreté ». Elle souligne ensuite que les coopératives « peuvent apporter une contribution importante » à l'atteinte des objectifs fixés par l'ONU dans les domaines du développement social, du financement du développement et du développement durable.

En misant sur le thème « Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur », l'ONU invite les gouvernements des États membres « à promouvoir les coopératives et faire mieux prendre conscience de la contribution qu'elles apportent au développement économique et social » et à mettre en place de « nouvelles mesures pour promouvoir l'essor des coopératives en tant qu'entreprises commerciales et sociales capables de contribuer au développement durable, à l'élimination de la pauvreté et pour favoriser la création de coopératives dans des domaines nouveaux ou émergents ». À l'échelle planétaire, le mouvement coopératif est un acteur important dans le développement socioéconomique.

Quelques données permettront de dresser un portrait rapide. Selon les statistiques de l'Alliance coopérative internationale, organisation créée en 1895 pour regrouper les différents mouvements coopératifs nationaux, plus d'un milliard de personnes sont membres de

# 2012 Année Internationale des Coopératives



Le logo montre sept personnes - représentant les sept principes coopératifs - qui tiennent un cube ou un bloc de construction. - Gracieuseté

coopératives. Les coopératives créent plus de 100 millions d'emplois partout dans le monde. Cela représente 20 % de plus que les entreprises multinationales.

Certains pays se démarquent des autres par la vigueur de leur secteur coopératif. Au Japon, par exemple, le tiers des ménages sont membres d'une coopérative. En Nouvelle-Zélande, 22 % du PIB est généré par les entreprises coopératives. Elles produisent 75 % des produits pharmaceutiques, 95 % des produits laitiers et 62 % du commerce de gros. Aux États-Unis, plus de 900 coopératives d'électricité fonctionnant en milieu rural fournissent cette forme d'énergie à plus de 42 millions de personnes dans 42 États différents. Cela représente 42 % des lignes de distribution couvrant 75 % du territoire.

De leur côté, les 300 plus grandes coopératives du monde ont généré en 2008 des revenus de plus de 1600 milliards \$. Si toutes ces coopératives étaient

regroupées pour former un pays, ce dernier disposerait de la 9<sup>e</sup> économie à l'échelle mondiale.

Le mouvement coopératif est aussi un acteur clé dans la structuration de deux modèles de développement: la microfinance et le commerce équitable. Utilisons ce dernier exemple pour illustrer cette contribution. La question du juste prix a toujours préoccupé les penseurs de la coopération. Les promoteurs du commerce équitable ont construit un système qui accorde aux petits producteurs une plus grande proportion des revenus globaux générés par leurs activités en autant qu'ils acceptent qu'une part de ces revenus soit utilisée pour investir dans le développement communautaire. À l'échelle locale, plusieurs des petits producteurs se sont regroupés en coopératives pour gérer collectivement la mise en marché de leurs produits et le partage des bénéfices dans la communauté.

Le défi lancé par l'ONU aux

différentes nations en cette Année internationale des coopératives est grand. Elle les convie « à utiliser et développer pleinement le potentiel et l'apport des coopératives en vue d'atteindre les objectifs de développement social, et en particulier l'élimination de la pauvreté, le plein-emploi productif et une meilleure insertion sociale ». C'est en ces termes qu'il faudra à moyen terme évaluer l'impact de cette année sur l'élargissement de la contribution des coopératives dans le monde.

Ce texte est le premier d'une série de chroniques mensuelles qui seront publiées durant l'année. Dans la deuxième, le mouvement coopératif canadien sera à l'honneur. ■

André Leclerc  
Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives  
Faculté d'administration  
Université de Moncton